



LIMOGES HABITAT

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le 23/04/2024

ID : 087-278708516-20240412-20240412_CA02-DE



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 12 AVRIL 2024

20240412_CA02 – Bureau de Limoges habitat – Modification de l'effectif

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le vendredi 12 avril 2024 à 16 heures 30 dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges et en visio-conférence via l'outil Teams.

Ont participé :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-Président

Mesdames Danielle DUVALET, Sarah GENTIL, Marie HERNANDEZ, Catherine JARRY et Samantha ROLLAND, Administratrices

Messieurs René ARNAUD, Philippe CHADELAS, Georges DAMIANO, Jean-Yves ESTOUP, Laurent GUERY, Jean-Marie LAGEDAMONT, Jean-François LANDRON, Michel NYS, Dominique RENAUDIE, Gérard RUMEAU, Eric SCHALTEGGER, Administrateurs

Monsieur Eric MULLER, Direction Départementale des Territoires, représentant le Commissaire du Gouvernement

Monsieur Raphaël ALARCON, Secrétaire du Comité Social et Economique

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absents excusés :

Madame Samia RIFFAUD, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame GENTIL

Monsieur Jacky BOUHIER, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame DUVALET

Monsieur Franck LETOUX, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur Patrick PIMPAUD, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur LAGEDAMONT

Monsieur Xavier TRACOU, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Mesdames Aya Ekoun Debora KOUAKOU et Martine BOUCHER, Administratrices

Monsieur Bernard BEAUBREUIL, représentant Alliance Offices Habitat

Absent :

Monsieur Rachid EL BOUTAYBI, Administrateur

La séance est ouverte à 16 heures 30 sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Vu la composition du Bureau fixée par l'article R.421-12 alinéa 1 du Code de la Construction et de l'Habitation (modifié par décret n°2022-706 du 26 avril 2022 – art. 3), comprenant, outre le président du conseil d'administration, président de droit, entre quatre et six membres, dont au moins un représentant des locataires, élus par le conseil d'administration au scrutin majoritaire,

Considérant la composition actuelle du Bureau de Limoges habitat définie au terme des délibérations du Conseil d'Administration des 31 août 2020, 18 octobre 2022, 13 décembre 2022 et 19 mars 2024,

Vu le rapport présenté,

Le Conseil d'Administration délibère,

- Fixe l'effectif du Bureau outre la présidente, présidente de droit, à 5 membres, dont au moins un représentant des locataires.
- Confirme la composition du Bureau :
 - o Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente,
 - o Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président,
 - o Messieurs Philippe CHADELAS, Dominique RENAUDIE, Xavier TRACOU
 - o Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, représentant les locataires.

Formalités de publicité effectuées
le **23 AVR. 2024**

Pour extrait conforme,
Limoges, le **23 AVR. 2024**
LA PRESIDENTE
Catherine MAUGUIEN-SICARD

